

Luxembourg, le 2 février 2021

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :

*« Dans une interview parue en date du 1<sup>er</sup> février dans le quotidien Luxemburger Wort, le président de la Chambre d'agriculture regrette qu'aucune suite n'ait été donnée à l'analyse d'un expert indépendant sur la haute concentration en phosphate dans l'eau du lac de barrage de la Haute-Sûre que la Chambre d'agriculture avait soumise à Madame la Ministre.*

*Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :*

- Madame la Ministre peut-elle confirmer ces informations ?*
- Est-ce que Madame la Ministre a fait vérifier l'analyse précitée ?*
- Dans l'affirmative, les résultats de l'analyse susmentionnée sont-ils confirmés par d'autres analyses, effectuées, le cas échéant, par les services de Madame la Ministre ?*
- Dans l'affirmative, quelles suites Madame la Ministre entend-elle donner à ces résultats ?*
- Madame la Ministre peut-elle fournir des explications supplémentaires concernant l'origine de la haute concentration en phosphate dans l'eau du barrage ? »*



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS  
Député